

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 septembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-09-233 / SERVICE INTERNET AU NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL**

Sur la proposition de la conseillère Claudia Quirion et appuyé par le conseiller Jacques Pépin et résolu :

- QUE le nouveau garage doit se doter d'un service internet pour faciliter le travail du Directeur de la voirie lors des demandes de soumissions ou pour tout autre travail;
- QUE le coût mensuel est de 79.95\$ avant taxes;

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 9 septembre 2025.

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) GOP 1M0 Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459